

Mme. C. 14 31.

D<sup>e</sup> M. Li.

~~632~~  
Le prêtre protestant  
Sur l'union des Églises

Roma e l'Oriente 1911  
Auglio



Princ.  
C. 14.

3 Wyłączne ze zbiorów  
NAUKOWEj Biblioteki PAN  
w Rzymie

Mise. C. 14

31.

Fus. Br. 632v

Roma e l'Oriente  
1911 Anglais

# LE PRINCE POTEMKIN SUR L'UNION DES ÉGLISES

(3).

(C8)

Au printemps de l'an 1787 l'attention de toute l'Europe se concentrat sur l'Orient. La Russie se préparait à une nouvelle guerre contre la Turquie. L'impératrice Catherine II entreprit son fameux voyage en Crimée pour visiter les nouvelles acquisitions qui ouvraient pour la Russie de nouveaux horizons. A Cherson l'impératrice devait rencontrer son allié l'empereur Joseph II et à Kaniow le roi de Pologne Stanislas Auguste. A Kieff donc, où l'impératrice séjournait avec sa cour depuis la fin de février, se réunissaient tous les fils de la situation politique d'alors.

A côté de l'impératrice, au premier plan, apparaît son favori le prince Potemkin, l'inspirateur de ce voyage et l'auteur du « projet d'Orient ». Potemkin voulant attirer le roi de Pologne à ses projets orientaux et de même Stanislas Auguste désirant gagner le puissant favori de l'impératrice pour la consolidation du régime monarchique dans la République, se sont rencontrés à Chwastow, une petite ville en Ukraine. C'est ici que, parlant des affaires politiques et ecclésiastiques en Pologne, à propos du diocèse orthodoxe de Sluck nouvellement organisé, il fut question de l'union des églises, thème favori du prince.

Bientôt après cette entrevue le roi fit envoyer l'extrait de cet intéressant dialogue à Rome pour le pape Pie VI. Nous le citons d'après une copie de l'archive de la Congrégation de Propaganda fide (*Scritture riferite nei congressi. Moscovia, Polonia e Ruteni dal 1786 a tutto il 1790. Vol. 16*),

« Extrait du dialogue entre le roi et le prince de Potemkin qui a eu lieu à Chwastow le 21 de mars 1787 sur des matières ecclésiastiques.

« Il a été question en premier lieu du serment de fidélité à prêter au roi par l'Évêque Sadkowski (1).



264326

(1) Victor Sadkowski fut nommé en 1785 par le roi de Pologne évêque de Sluck. Sadkowski, inspiré par la Russie, refusait pendant quelque temps de prêter le serment

« A quoi le prince Potemkin : Cette demande est juste et j'ai dit d'avance à notre Archevêque de Kiow que Sadkowski prête le serment.

« *Le Roi* : Mais votre Évêque fait, en attendant, des choses lesquelles ne passeroient pas en Russie, où l'on prêche actuellement l'esprit de tolérance. Il fait rosser les Filipowces, les Bogomoly (1) et autres sectaires de la religion russe non unie, pour forcer à rentrer dans le giron de votre religion.

« *Potemkin* : Certainement cela ne lui passeroit pas en Russie, et ne devroit pas passer en Pologne.

« *Roi* : C'est qu'il a su cajoler le Prince Radziwill, qui lui a prêté main forte pour faire ses conversions.

« *Potemkin* : Il seroit puni s'il avoit fait pareille chose en Russie.

« *Le Roi* : J'apprends, que ce même Sadkowski repand des plaintes amères en Russie, comme si nous faisions violence aux Russes non unis, et que nous leur ôtions leurs églises.

« *Potemkin* : Cela est vrai.

« *Le Roi* : Eh bien, de pareilles plaintes injustes et les conséquences désagréables de votre part pour moi, et la Pologne ne finiront jamais, tant que l'on n'effectuera pas une proposition si ancienne, et si souvent répétée de nommer des commissaires de deux parts, lesquels après qu'on seroit convenu d'une année normale, détermineroient que telle église doit rester aux unis, et telle aux non unis

« *Potemkin* : Je trouve que cela est juste et convenable ».

« Après quoi la matière des unis, et non unis fut encore continuée et le prince Potemkin dit encore : « Il seroit aisé de s'entendre au bout du compte. Personne ne comprend rien à la procession du Saint Esprit. Quant à la supériorité du Pape, il y auroit encore moyen de s'entendre. Nous ne disputons pas excessivement là-dessus ; mais il faudroit plus de condescendance du côté du Pape. Votre Archevêque uni Lissowski a demandé au Pape seulement de permettre aux unis d'assimiler quelques articles du cérémonial

---

au roi de Pologne, mais enfin il s'y décida le 18 mai 1787 à Tulczyn. Ajoutons que les orthodoxes après le partage de la Pologne y étaient très peu nombreux, parceque pour la plupart ils ont passé avec le diocèse de Mohilow sous la domination russe.

(1) Filipowtsy et Bogomoltsy étaient des sectes de l'Église orthodoxe qui émigraient en masse de la Russie en Pologne, se réfugiant devant les persécutions du gouvernement et du clergé orthodoxe.

aux non-unis, et le Pape a répondu négativement en disant : Il faut maintenir le mur de séparation, qui nous distingue. Le Pape se perd en minuties, et ne songe pas assez au réel.

« *Le Roi* : Vous êtes mal prévenu, mon prince ; il songe très fort au réel, et ne fera pas le difficile là, où il pourra témoigner de la condescendance sans toucher aux choses essentielles de la religion.

« A la suite, prenant un ton de caresses, et flattant son amour propre, le roi lui dit, qu'il devrait réellement et sérieusement travailler à rendre cette union, des deux églises, possible : que cela éterniseroit sa mémoire : uniroit encore davantage les deux nations et rendroit à tous les deux son nom très cher dans la postérité la plus reculée. Il parût gouter fort ce compliment à la chose ».

En effet le roi avait raison en disant que le Pape « songe très fort au réel ». Malgré les grandes espérances qu'on avait alors au Vatican pour l'union des Églises, la réalité des choses était bien loin de les soutenir. Depuis l'an 1772 Catherine II, ne s'inquiétant pas du tout des obligations du traité avec la Pologne, minait systématiquement l'Église unie. Le même Sadkowski, son émissaire à qui la tolérance du gouvernement polonais avait concédé l'évêché orthodoxe de Sluck, devint bientôt le persécuteur le plus acharné de l'Union et avec les mêmes moyens dont il se servait pour convertir les Filipowtzy et Bogomoltsy, c'est-à-dire avec les dragonades et les violences, il forçait les unis en Ukraine et Lithuanie à l'orthodoxie.

DR. M. L.

# LA "ΕΞΗΓΗΣΙΣ", DI S. GERMANO E LA VERSIONE LATINA DI ANASTASIO BIBLIOTECARIO

---

Si sa che Anastasio Bibliotecario, durante la sua dimora a Costantinopoli, inviasse al Re Carlo il Calvo, tradotte in lingua latina, *quaedam ex his quae Beatus Maximus de mystica Ecclesiae Catholicae celebratione scripsit... et alia quae hinc reverenda memoriae Germanus, ut Graeci ferunt, Ecclesiae Constantinopolitanae sensit Antistes* (1).

Delle due versioni arrivate fino a noi in due manoscritti, del secolo IX o X, *Camerac. Bibl. Municip. 711*, e *Paris. Bibl. Naz. 18556* (2) noi prenderemo in esame quella del testo attribuito a Germano, volendo far conoscere ai nostri lettori l'originale greco, quale per ventura l'ebbe avanti agli occhi il Bibliotecario, non senza qualche variante di rilievo, tutta a vantaggio della genuinità del testo e della tradizione che lo riferisce a Germano, fin dai tempi del traduttore.

La versione latina scoperta dal Pitra, che nel 1868 ne diede l'annuncio (3), passò, copiata di suo pugno, alle mani del Cozza-Luzzi a cui l'E.mo Scrittore *facultatem dedit aliud exemplum in usum studiorum, et praecipue ad liturgica dubia enucleanda, conficere* (4); e da quest'ultimo venne pubblicata nel Tomo X della *Novae Patrum Bibliothecae*, parecchi anni dopo la morte del Pitra.

Un'altra edizione ebbe il testo anastasiano dal Petrides, che, attingendolo direttamente alle fonti, potè stamparlo con le varianti relative dandone così la lezione definitiva (5).

\* \* \*

Il testo greco però ebbe sempre gli onori della più larga diffusione e forse per ciò stesso, è arrivato fino a noi in uno stato deplorevole

(1) S. PETRIDES. *Traité Liturgiques de Saint Maxime et de Saint Germain*, traduits par Anastase le bibliothecaire. *Revue de l'Orient Chrétien*. X Année 1905 pag. 287-309

(2) PITRA. *Analecta Sacra Spicilegio Solesmensi parata*. Tom. II. pag. 209. Frascati 1884,

(3) PITRA. *Iuris ecclesiastici Graecorum historia et monumenta*. Tom. II, pag. 287 1868, Paris

(4) *Novae Patrum Bibl.* Tom. X. Romae, II pag. 7

(5) PETRIDES. Loc. cit.





